

## Compte-rendu de la session d'automne 2017 (9 au 13 octobre 2017) par les élus de la Section 26 "Cerveau, cognition et comportement"

*Présents (par ordre alphabétique) :* Christine Assaiante, Pascal Barone, Jean-François Bonnefon, Grégoire Borst, Cédric Bouquet, Anne Didier, Audrey Dussutour, Christine Ensuque, Nathalie George, Rafaël Laboissière, Denis Lancelin (excusé le 9 novembre), Christelle Lemoine, Sophie Lumineau, Chantal Mathis, Christopher Moulin, Delphine Pins, Catherine Semal et Leila Selimbegovic, Angela Sirigu (excusée du 9 au 12 octobre)

*Membres démissionnaires :* Pascale Cole, Viktor Jirsa

*Assistant pour le Comité National :* Nicolas Claudon.

Ce compte-rendu ne suit pas la chronologie de la réunion de la section.

**I. LE PROCES VERBAL de la session de Printemps 2017** a été approuvé à l'unanimité.

## **II. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION**

### **Critères d'évaluation des chercheurs**

Avec la fusion des corps CR1 et CR2 en CR-CN et la création d'un corps CR-HC, la section a repris la liste des "critères d'évaluation des chercheurs" établie en 2016 et l'a légèrement modifiée, comme suit :

*NB : Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs.*

#### Évaluation périodique des chercheurs

##### **Critères communs à tous les chercheurs**

- Qualité et dynamique de l'activité de publication au sein des disciplines de la section ; évolution de ces publications (meilleurs supports de publications ... )
- Qualité et évolution du projet scientifique (originalité, faisabilité)

##### **Critères spécifiques selon les grades**

###### **Chercheur CR-CN**

- Etat d'avancement des travaux sur la période d'évaluation
- Production scientifique (publications et communications)
- Insertion dans une équipe de recherche
- Développement d'une thématique propre
- Cohérence des projets à court et moyen termes
- Capacité à obtenir des financements
- Audience nationale et internationale (conférences et séminaires invités, réseaux, collaborations)
- Implication dans l'enseignement, la formation et l'encadrement d'étudiants
- Valorisation des recherches (brevets, licences)
- Diffusion des connaissances

###### **Chercheur CR-HC**

Mêmes critères que CR-CN avec une exigence renforcée.

###### **Chercheur DR2**

- Capacité à diriger et animer une équipe ou un axe de recherche (management de la recherche); capacité à fédérer au sein d'un laboratoire l'émergence d'une thématique spécifique

- Responsabilités collectives
- Mobilité, évolution thématique
- Administration, gestion de contrats
- Encadrement d'autres chercheurs
- Participation à l'enseignement universitaire ; encadrement d'étudiants
- Rayonnement transdisciplinaire ou international des travaux (articles de synthèse, chapitres d'ouvrages, ouvrages, conférences sur invitation, expertises, organisation de colloque)
- Valorisation des recherches (contrats, brevets, licences) et diffusion des connaissances

#### Chercheur **DR1**

Mêmes critères que DR2 avec une exigence renforcée.

#### Chercheur **DRCE**

Mêmes critères que DR2 avec une exigence renforcée.

#### Remarques:

*Pour tous les grades : d'une façon générale, la section ne se bornera pas dans l'examen des activités des chercheurs à la comptabilisation des publications, mais intégrera toutes les activités inhérentes à la pratique de la recherche (valorisation, enseignement, diffusion de la culture scientifique, responsabilités administratives). La qualité des supports de publications et productions sera tout autant considérée que leur impact scientifique au sein de la communauté. En outre, la prise de risques sera valorisée avec ce qu'elle implique de réussites et d'échecs.*

#### Avancement de grade des chercheurs

##### Critères communs à tous les chercheurs

- Qualité et dynamique de l'activité de publication au sein des disciplines de la section ; évolution de ces publications (meilleurs supports de publications...)
- Qualité et évolution du projet scientifique (originalité, faisabilité)

##### Critères spécifiques selon les grades

#### Avancement au grade **CR-HC**

- Etat d'avancement des travaux depuis le recrutement
- Production scientifique (publications et communications)
- Insertion dans une équipe de recherche
- Développement d'une thématique propre
- Cohérence des projets à court et moyen termes
- Capacité à obtenir des financements
- Audience nationale et internationale (conférences et séminaires invités, réseaux, collaborations)
- Implication dans l'enseignement, la formation et l'encadrement d'étudiants
- Valorisation des recherches (brevets, licences)
- Diffusion des connaissances

#### Avancement au grade **DR1**

- Excellence de l'activité de publication
- Rayonnement international des travaux (expertises, activité éditoriale, conférences sur invitation, organisation de colloques, prix, distinctions)
- Capacité à diriger et animer une équipe, un axe de recherche (management de la recherche)
- Responsabilités collectives locales, nationales ou internationales
- Administration, gestion de contrats
- Encadrement de jeunes chercheurs
- Participation à l'enseignement universitaire ; encadrement d'étudiants
- Mobilité, évolution thématique
- Valorisation de la recherche (contrats, brevets, licences)
- Diffusion et vulgarisation des connaissances

#### Avancement au grade **DRCE**

En plus des qualités requises pour le grade DR1 :

- Action fondatrice et structurante pour une discipline
- Qualités scientifiques remarquables et rayonnements scientifiques national et international exceptionnels

#### Remarques:

*Pour tous les grades : d'une façon générale, la section ne se bornera pas dans l'examen des activités des chercheurs à la comptabilisation des publications, mais intégrera toutes les activités inhérentes à la pratique de la recherche (valorisation, enseignement, diffusion de la culture scientifique, responsabilités administratives). La qualité des supports de publications et productions sera tout autant considérée que leur impact scientifique au sein de la communauté. En outre, la prise de risques sera valorisée avec ce qu'elle implique de réussites et d'échecs.*

#### Recrutement des chercheurs

##### Critères communs à tous les chercheurs

La section s'attachera à évaluer le potentiel des candidats à répondre aux critères d'évaluation du grade auquel ils postulent.

Ces critères seront téléchargeables sur le site du Comité National, à l'adresse suivante : [http://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/eval\\_acc.htm](http://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/eval_acc.htm).

### **Avis indiqué dans les rapports d'évaluation de chercheurs**

Jusqu'ici, la section se permettait d'émettre un avis "très favorable" à la fin du rapport de chercheurs qu'elle jugeait très méritant, alors que le rapport officiel ne permet qu'un avis favorable. Après discussion et vote (unanimité), il a été décidé de supprimer cet avis "très favorable" pour le remplacer par une phrase argumentée.

### **PEDR**

La section 26 n'est pas une grosse section mais obtient néanmoins un grand nombre de PEDR comparé à d'autres sections. En effet, elle fait partie des sections qui reçoivent le plus de demandes de PEDR. Or, le nombre de PEDR octroyées dépend du nombre de dossiers déposés.

### **Modalités de concours**

Il a été décidé de reconduire les modalités du concours de l'année 2017.

- ✓ Les auditions des candidats aux postes CRCN se feront devant le jury plénier. Le nombre de jours dédiés aux auditions CR sera décidé à la fin du JAD, lors du Bureau de Concours n°2 (le 21 février 2018), en accord avec la section et en fonction du nombre de candidats retenus et de la durée nécessaire à l'audition des candidats DR2.
- ✓ Il a été décidé de maintenir les auditions des candidats DR2 ; toutefois, les auditions continueront à se faire en sous-sections de jury. Les modalités d'audition (durée des auditions, nombre de sous-sections de jury) seront adaptées en fonction du nombre de candidats. Ceci sera décidé lors du Bureau de Concours n°2 (le 21 février 2018).

La section se réserve le droit de faire appel à un ou des experts, en-dehors de la section.

### **Création d'un site internet de la section 26**

Un site internet a été créé, afin de recenser toute information utile aux chercheurs de la section 26, ainsi qu'aux candidats aux concours.

<https://section-26-cnrs.fr/>

## **III. VISITE DE LA DIRECTION**

*Présents* : Catherine Jessus, Bernard Poulain et Jean-Louis Vercher pour l'INSB; François-Joseph Ruggiu, Marie Gaille et Florence Colombo pour l'INSHS.

### *Visite HCERES et place des élus C*

- **[La section, S]** s'interroge sur le fait qu'aucun élu C de la section n'ait été nommé comme représentant des personnels de soutien à la recherche dans les comités d'évaluation 2017/2018. Il semble que l'HCERES ait décidé de ne nommer que des IR et un seul représentant par institut (chercheur en priorité). Il existe par ailleurs beaucoup d'hétérogénéité dans l'organisation des comités, en fonction des conseillers scientifiques.
- **[Catherine Jessus, CJ]**. L'HCERES nomme un expert ingénieur faisant partie intégrante des comités, pour porter un regard sur les technologies, les méthodologies..., mais il n'est alors pas question de ressources humaines. L'expert IR participe pleinement à la rédaction, en anglais le cas échéant, du rapport d'évaluation... Pour l'HCERES, cela n'a pas à être un élu C d'une section. Le CNRS n'a pas les mêmes attentes et souhaite un regard sur la place des ingénieurs et technicien dans l'unité, leur intégration, les différents métiers présents... L'INSB a donc décidé de reprendre l'ancien système et de financer à nouveau la participation d'un élu C de la section aux visites du comité d'évaluation sur place. Cela reste, néanmoins, une

mauvaise solution, puisqu'il ne fera pas partie du comité, ne participera pas aux huis clos... Il lui sera possible tout de même d'assister à tout ce qui est public et ouvert, ce qui donne une idée du paysage global.

#### *Atelier de travail autour de la place de la psychologie au CS du CNRS*

- **[S]** Un atelier de travail s'est constitué autour de la place de la psychologie au CS du CNRS. Quel est le but final de cet atelier? La création d'une nouvelle section? [S] craint une séparation entre la psychologie et les neurosciences qui serait néfaste pour la discipline.
- **[Bernard Poulain, BP]**. Le rattachement de la psychologie expérimentale à l'INSB a apporté à la psychologie la méthodologie qui existait dans les sciences du vivant. Ce n'est pas le hasard si cela s'est fait et cela marche remarquablement bien.
- **[François-Joseph Ruggiu, FJR]**. Le CS des SHS souhaite réfléchir sur ce point. Mais l'Institut n'est pas informé du travail du CS du CNRS.

#### *Financement par l'ANR*

- **[FJR]** Il devrait y avoir une augmentation du taux de réussite cette année.
- **[CJ]**. Une promesse d'augmentation de 35M sur 10 ans a été faite... Par ailleurs, désormais, on ne rentre plus par défis, mais par comités d'évaluation qui, eux, reposent sur de la science. On revient un peu aux fondamentaux. Mais est-ce que cela va tout résoudre? Cette année est intéressante parce que le nouveau président va discuter avec le ministère pour décider de l'avenir de cette agence, et les différents partenaires de la recherche vont être consultés. Il y a eu un bug sur le dernier appel à projet. On nous avait demandé notre avis, que nous avons donné, mais l'appel d'offre publié n'est pas le texte validé en dernière instance! Cela n'aura pas trop d'impact, sauf en Neurosciences (exclut des modèles). L'INSB va veiller à ce que cela ne soit pas pris en compte. Que les chercheurs ne s'autocensurent pas.

#### *Budget CNRS*

- **[CJ]**. Le CNRS n'a pas son budget à l'heure actuelle. Il pourrait être stabilisé.

#### *Concours 2018 :*

##### *Postes INSHS*

- **[S]**. Cette année 2 postes de l'INSHS seraient à nouveau attribués à la section 26 sur les profils suivants : «*Langage et cognition: développement et apprentissage conceptuel*» et «*Apports et usages des nouvelles technologies pour l'autonomie cognitive, affective ou motrice de la personne*». [S] souhaiterait savoir si ces postes pourraient être affectés à des laboratoires affiliés en secondaire et non en primaire à l'INSHS.
- **[FJR]**. La politique menée à l'INSHS s'inscrit dans la continuité de celle menée par Patrice Bourdelais. Ainsi, la campagne de concours 2018 s'annonce dans la continuité, le même esprit d'interdisciplinarité que les précédentes et s'inscrit dans des thématiques et unités communes entre les 2 instituts. L'INSHS souhaite en effet mettre 2 postes en 26. Pour ce qui est des affectations, la pratique est de mettre des postes à l'extérieur du cœur de métier des SHS pour ramener des compétences dans les unités de l'INSHS. Il est donc intéressant de penser que les candidats recrutés iront dans des unités SHS.
- **[Marie Gaille, MG]** souligne que le lien avec le langage est important parce qu'une partie importante d'unités se situe à des croisements entre la section 26 et la section 34, donc pilotée soit par l'INSB soit par l'INSHS. Le second profil a pour objectif de valoriser des travaux dans le domaine de l'autonomie, l'entrée dans la dépendance (liée à l'âge, la déficience...), la suppléance.
- **[S]** Au sein de la section, les critères d'évaluation intègrent l'environnement du candidat, donc son lieu d'affectation.

- **[FJR]**. Il s'agit de postes interdisciplinaires, dont la finalité est un retour vers des laboratoires du périmètre des SHS.
- **[S]**. Il sera alors important de le préciser dans les profils de poste. Par ailleurs, vaut-il mieux perdre un poste ou recruter un candidat qui n'est pas compétitif, qui ne correspond pas aux critères de la section?
- **[FJR]**. l'INSHS ne recommandera en aucun cas de recruter un mauvais candidat.
- **[S]**. Certaines candidatures apparaissent comme opportunistes, il est probable que les candidats ne resteront pas dans le laboratoire désigné. Est-ce néanmoins une politique que vous souhaitez pérenniser? Sur les mêmes profils?
- **[FJR]** est favorable à maintenir des orientations. En effet, il est préférable que les indications données par les coloriations soient maintenues pour réussir à construire des parcours.
- **[CJ]**. Il est important d'étiqueter les concours avec un numéro spécifique.
- **[MG]**. Nous allons caler l'ensemble cet automne avec l'INSB et discuter des laboratoires doublement pilotés.

#### Postes INSB

- **[S]** interroge l'INSB sur le nombre de postes ouverts au concours en section 26, pour la campagne 2018.
- **[CJ]**. Le nombre de postes n'est pas encore finalisé. C'est une question de 2 semaines... A l'échelle de l'INSB, on observe une diminution du nombre de postes : il y aura une soixantaine de postes cette année (on renoue avec le recrutement d'il y a 2 ans - pic l'an passé). La priorité de l'INSB est le recrutement d'ITA. Il n'y aura pas de poste de DR2 externe cette année alors qu'il y en avait 2 ou 3 chaque année, uniquement des postes de CRCN. A 1 poste de moins près, la section aura le même nombre de postes que l'an passé, avec aucun coloriage ni fléchage.
- **[BP]**. Il faut prendre en compte le fait que les neurosciences sont très interdisciplinaires et qu'elles sont bien prises en compte par les sections interdisciplinaires.

#### *Pour la session A17 :*

##### Promotions CR1

- **[CJ]**. Les promotions CR2-CR1 ont lieu pour la dernière fois. De cette promotion dépend l'insertion des chercheurs dans la grille de salaire des CRCN.

##### Promotions DR1 et DRCE

- **[CJ]**. Il y a 39 promotions DR1 pour les sections 20 à 28. Il est important de ne pas classer les candidats ex æquo. Les 2 premiers classés seront sûrs de passer, ensuite un interclassement est effectué entre les sections. Il y a 9 promotions DRCE1 pour l'ensemble de l'INSB et 30 promotions DRCE2 pour l'ensemble du CNRS. Les promotions dépendent du nombre de candidatures et non du nombre de promouvables. Pour supprimer le goulot d'étranglement entre DR1 et DRCE1, il faut aspirer par le haut, donc promouvoir en DRCE2. Mais en fait, il n'y a quasi pas de DRCE1...

##### Nouveau corps CRHC

- **[CJ]** : 2 campagnes de promotions auront lieu en 2018 : les promotions CRCN-CRHC seront à faire exceptionnellement à la session de printemps 2018 (avec effet rétroactif au 1er octobre 2017), puis à l'automne 2018... Il est très important de définir ce qu'on attend d'un CRHC. La politique de faire passer les candidats les plus âgés en priorité, mais on ne peut pas empêcher d'autres chercheurs plus jeunes de postuler. Cela est pensé comme une bifurcation et a pour objectif de résoudre le problème des carrières bloquées. L'ancien président du CNRS voulait qu'on n'y accède uniquement par promotion et non par concours. Cela est bloqué jusqu'en 2020, mais après, il sera possible d'ouvrir un recrutement directement à ce niveau.

##### Médailles

- [CJ]. Les mêmes règles que l'an passé sont à suivre : faire remonter 2 noms, 1 homme-1 femme. L'INSB lutte pour obtenir des médailles d'argent, en général 3, et essaie de tourner entre les sections.

#### **IV. EVALUATION DES CHERCHEURS**

##### *Evaluation à mi-vague des chercheurs :*

- 101 chercheurs ont été évalués pour une activité à mi-vague et 2 chercheurs pour réexamen d'activité à 5 ans. Au total, la section a émis 94 avis favorables, 7 avis différés au printemps 2018.
- Comme cela se vérifie depuis plusieurs années, la très large majorité des chercheurs rattachés à la section 26 produit un travail de grande qualité, répondant largement aux critères d'évaluation (consultables sur le site du Comité National) de notre section.

##### *Bilan d'une chaire CNRS*

- 1 maître de conférences ayant obtenu une chaire CNRS a été évalué et a obtenu un avis favorable.

##### *Titularisation et confirmation d'affectation*

- 5 demandes de titularisation ont été traitées et ont reçu un avis favorable.
- 16 confirmations d'affectation ont reçu un avis favorable : 3 CR2 et 5 CR1 (avec désignation d'un directeur de recherche référant) et 7 DR2.

##### *Reconstitution de carrière*

- 2 demandes de reconstitution de carrière ont reçu un avis favorable.

##### *Changement de section*

- 1 demande d'intégration à la section 26 a reçu un avis favorable.

##### *Renouvellement d'Eméritat*

- 1 demande de renouvellement d'éméritat a reçu un avis très favorable.

##### *Propositions de médailles*

Cette année encore, la direction de l'INSB demande que les sections proposent deux noms pour chaque médaille, une femme et un homme. La section a proposé deux CR2 pour la médaille de bronze et deux DR1 pour la médaille d'argent.

##### *Promotions de chercheurs*

- 5 demandes de promotion au grade CR1 ont été traitées, les 5 ont reçu un avis très favorable.
- 23 demandes de promotion au grade DR1 ont été reçues (39 postes disponibles pour l'ensemble des 9 sections rattachées primairement à l'INSB selon la direction) : 6 personnes ont été classées.
- 14 demandes de promotion au grade DRCE1 ont été reçues (pour un total de 9 postes pour l'INSB) et 2 personnes ont été classées.
- 3 demandes de promotion au grade DRCE2 ont été reçues (pour un total de 30 postes pour l'ensemble du CNRS) et 1 personne a été classée.

## V. EXPERTISES SUR DES STRUCTURES ASSOCIÉES AU CNRS

### *Changements de direction d'Unité*

- 1 demande de changement de direction d'Unité a reçu un avis très favorable.

### *Rattachement à une section*

- 1 demande de rattachement d'Unité à une section autre que la 26 en secondaire a reçu un avis très favorable.

### *Expertise sur une Unité*

- Evaluation d'une Unité qui a reçu un avis très favorable.

### *Ecoles thématiques*

- 4 demandes de création d'écoles thématiques ont été reçues et ont obtenu un avis très favorable.

### *Création ou renouvellement de GDR*

- 1 demande de création de GDR a été reçue et a obtenu un avis très favorable
- 1 demande de renouvellement de GDR a été reçue et a obtenu un avis très favorable

Fait le 20 avril 2018

Compte-rendu approuvé par l'ensemble des représentants syndicaux A, B et C.